

Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info Lorient Ils allumaient des feux « pour s'amuser » : deux jeunes condamnés à 5 ans de prison



Contenu réservé aux abonnés

Mardi 22 novembre 2022 18:59

Ils allumaient des feux « pour s'amuser » : deux jeunes condamnés à 5 ans de prison



Les deux prévenus ont été jugés dans le cadre d'une comparution immédiate à Vannes (Morbihan). © ARCHIVES OUEST-FRANCE

Poubelles, maisons, immeubles... Durant trois soirs, ces deux jeunes de 19 ans, sans repère, ont semé la terreur à La Gacilly (Morbihan), en cette mi-septembre 2022, en allumant plusieurs feux. Ils ont écopé de cinq ans de prison dont trois avec sursis probatoire.

« C'est devant les assises que vous pourriez être aujourd'hui ! » tonne le prouident Pierre-Olivier

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

Votre e-mail

Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Ouest-France Multimédia pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Exprimez-vous ! 50

Climat : comprenez-vous les actions coups de poing ?

L'info en continu

En Bretagne, 92 % de la forêt...

22/11/22 - 21:09

TEMOIGNAGES. Black Friday ...

22/11/22 - 20:01

Un couple du Finistère...

22/11/22 - 19:51

Un ouvrier enseveli lors d'un...

22/11/22 - 19:50

L'ex-pompier volontaire avait...

22/11/22 - 19:36

Toute l'info en continu

Infos les + lues

Infos les + commentées

Cet article est réservé aux abonnés

Pour un accès immédiat, abonnez-vous

1ère semaine offerte

J'en profite

Déjà abonné ? Je me connecte

Patrick CROGUENNEC. Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

Auray Hennebont La Gacilly Lorient Ploërmel Pontivy Vannes

Donnez votre avis

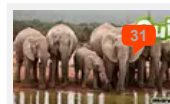


Empty text box for user comments.

Quiz et jeux



Quiz. Les photographes et les photographies célèbres



Quiz. 10 questions sur les éléphants



Quiz. L'amitié dans la littérature



Les avis des internautes

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Ouest-France Multimédia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Ouest-France Multimédia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus***

RUBRIQUES SITE MAVILLE

- Accueil
- Info
- Sport
- Restaurants
- Cinéma
- Sorties

- Jeux
- Shopping
- Météo
- Pratique
- Bons plans du jour

- Devenez annonceur
- Cookies
- Données personnelles
- Mentions légales
- Plan du site
- Contact
- Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

- Ouest-France
- Ouest-France Auto
- Ouest-France Immo
- Ouest-France Emploi
- Ouest-France Solidarité

- Incubateur OFF7
- Comparateur Assurances
- Infocale
- Bons plans Ouest-France
- Commerces Ouest-France
- Comparateur de produits
- Codes promo

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Marseille Montpellier Nantes Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
Dinan Fougères Guingamp Lannion-Perros Ploermel Pontivy Redon Saint-Brieuc Saint-Malo Vitré



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement